

Déclaration de Johnson et Johnson quant à l'audition du sous-comité sur les essais sur le talc

10 décembre 2019

Nous comprenons que les consommateurs peuvent avoir des questions sur le talc et nous voulons partager les faits sur ce sujet. Malheureusement, le format unilatéral de l'audience d'aujourd'hui ne se distingue pas de ce qui a déjà été propagé par les avocats du demandeur dans le litige en cours.

Nous avons espéré contribuer à une discussion équilibrée et significative sur un sujet très spécialisé, mais après avoir discuté régulièrement avec le sous-comité, il a refusé le témoignage de notre expert technique (qui dispose de décennies d'expérience en essais d'amiante) lors de l'audience. Il a également refusé d'entendre la présidente de notre groupe d'entreprise responsable du secteur nord-américain de santé grand public. Nous avons informé à plusieurs reprises le sous-comité que notre PDG n'est pas une experte en matière d'audience, et nous avons respectueusement refusé l'invitation de notre PDG à témoigner. Notre lettre du 2 décembre 2019 au sous-comité détaillant notre position est accessible [ici](#). Nous demeurons déterminés à continuer de travailler avec le sous-comité sur ce sujet.

Malgré les préoccupations que nous avons exprimées au sous-comité au sujet de l'organisation de l'audience, il a convoqué trois experts plaignants rémunérés qui témoignent contre la société dans le cadre d'un litige en cours, dont deux ont reçu des millions de dollars à ce titre. De plus, les docteurs Longo et Moline ont changé leur opinion en ce qui concerne le talc après avoir été payés pour témoigner contre Johnson & Johnson.

Lorsqu'il a été impliqué dans des litiges antérieurs contre d'autres sociétés, le Dr Longo a déclaré que le talc cosmétique ne contient pas d'amiante. Auparavant, la Dre Moline a déclaré que le talc des dépôts utilisés par Johnson & Johnson ne contient pas d'amiante.

Nous soutenons la qualité et la sécurité de nos produits à base de talc. La poudre pour bébés de Johnson est sûre; elle ne contient pas d'amiante et ne cause pas le cancer, comme en témoignent plus de 40 ans de preuves scientifiques. La semaine dernière, nous [avons rendu publics](#) 155 résultats d'essais indépendants ne montrant aucun amiante dans notre talc. Pour en savoir plus, visitez FactsAboutTalc.com.

###